



Circulaire N° 781-1

Date :	22 décembre 2023
Objet :	Taxe sur la valeur ajoutée Circulaire n° 781 du 30 septembre 2016 – Activité d'administrateur de sociétés Arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne C-288/22 (TP contre Administration de l'enregistrement, des domaines et de la TVA)

Suite à l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne C-288/22 (TP contre Administration de l'enregistrement, des domaines et de la TVA) du 21 décembre 2023, les effets de la circulaire n° 781 du 30 septembre 2016 sont suspendus avec effet immédiat jusqu'à décision judiciaire à prendre par le tribunal d'arrondissement de Luxembourg, juridiction de renvoi.

Le Directeur,

Romain Heinen